**Fiche pratique :**L’implication des personnes en situation de handicap
dans la création d’offres accessibles de médiation

**Sommaire**

[1. L’implication des personnes en situation de handicap – pourquoi ? 2](#_Toc159344829)

[2. Les points de vigilance 3](#_Toc159344830)

[3. Quelques méthodes 3](#_Toc159344831)

[3.1. Le groupe de réflexion 4](#_Toc159344832)

[3.2. Les entretiens individuels 5](#_Toc159344833)

[Ressources : 5](#_Toc159344834)

Cette fiche pratique compile les conclusions d’un projet participatif porté et animé par le **pôle Art et Handicap 75 (A&H) de Souffleurs de Sens** en 2023. Il avait pour objectif la création de visites guidées adaptées de l’histoire de la Maison des métallos.
Les partenaires impliqués avec le pôle A&H 75 étaient : la Maison des métallos, le Foyer de Vie Camille Claudel (Groupe SOS Solidarités) et le Centre Ressources Autisme Île-de-France (CRAIF).

# L’implication des personnes en situation de handicap – pourquoi ?

Dans le contexte culturel, l’implication, ou la participation, peut être comprise **comme un outil de consultation et de co-création qui engage un échange avec les publics que l’on cible**. L’implication permet de prendre en compte l’avis, les attentes et les besoins des publics sollicités.

L’implication des publics c’est :

* Solliciter des personnes
* Laisser un espace d’expression
* Garantir une écoute

Avant de créer une offre de médiation accessible, comme dans tout projet à impact pour un public donné, il convient de se demander :

* Est-ce que je réponds à un **besoin** ?
* Est-ce que mes **objectifs** sont pertinents pour le public concerné ?
* Si oui, est-ce que ma **méthodologie** est adaptée au public concerné ?

Lorsque l’on s’engage dans des offres accessibles de médiation, il est possible de tendre vers de la **co-construction avec les personnes en situation de handicap**. Une offre de médiation accessible peut ainsi être co-créée avec des personnes en situation de handicap ou bien être validée par elles.

L’implication est un outil pertinent dans la réponse spécifique qu’on apporte aux publics. C’est aussi, et avant tout, **un levier dans la reconnaissance du pouvoir d’agir des personnes en situation de handicap et dans leur émancipation**.

# Les points de vigilance

Lorsque l’on souhaite solliciter des personnes en situation de handicap, il est important de prendre en compte un certain nombre de facteurs afin de rendre le processus plaisant et valorisant pour tout le monde.

* **Penser l’implication dès le départ**, afin qu’elle fasse partie intégrante du projet et soit pertinente pour les publics ciblés.
* **Faire valider la méthode** choisie ainsi que les objectifs établis avec les publics impliqués afin de s’assurer du bienfondé des propositions.
* **Penser à la compensation**, au dédommagement des personnes que l’on sollicite. Ne pas présupposer qu’on peut disposer du temps des personnes ou qu’elles sont forcément intéressées par une participation.
* **Établir dès le début une manière de communiquer** qui convienne à toutes et tous et l’adapter si besoin : canaux de communication, niveau de langue, termes employés, ton respectueux.
* **Demander, être à l’écoute, respecter et prendre en compte les besoins** des personnes tout au long du processus (rythme, communication, environnement etc...).
* **Être ouvert à l’inattendu** : la finalité opérationnelle du projet est certes le guide, mais être attentif au processus menant à cette finalité est essentiel. Il est important d’être prêt à réévaluer, recalibrer, repenser l’action, la méthodologie ou les objectifs.

# Quelques méthodes

Il existe un grand nombre de méthodes et d’outils pour impliquer des personnes, en situation de handicap ou non. Nous allons mentionner ici deux méthodes que le pôle A&H 75 a expérimenté dans le cadre du projet participatif de 2023 avec des personnes en situation de handicap psychique et des personnes avec des troubles du spectre autistique (TSA).

Conseil : S’informer sur les méthodes d’animation, de facilitation. Penser à l’aspect ludique et aux exercices brise-glace ou à des présentations décalées qui peuvent contribuer à mettre à l’aise et faciliter la dynamique d’échange.
Exemples : présentation non-verbale (mime, geste), raconter ou écrire une anecdote en lien avec la culture, avec le sujet, etc...

## Le groupe de réflexion

Le groupe de réflexion ou groupe de travail a pour objectifs principaux de :

* Recueillir des points de vue, des savoirs
* Se poser des questions de manière collective et faire émerger des idées
* Élaborer et co-construire des actions

Ce format est **valorisant** et utile car :

* Il laisser le temps aux idées d’émerger
* Il permet une bonne connaissance du sujet et crée une culture commune autour de celui-ci
* Il favorise la cohésion de groupe, un sentiment d’appartenance par rapport au projet et au groupe

La **démarche réflexive** est primordiale. La durée et la fréquence du projet sont à adapter aux objectifs donnés, aux disponibilités de chacun.

**L’exemple du pôle A&H 75 :**Notre objectif était la création d’une visite guidée adaptée de l’histoire de la Maison des métallos, qui prend en compte les besoins des personnes en situation de handicap psychique et TSA. La forme de la visite était toutefois ouverte – elle a été proposée et décidée lors du groupe de réflexion. Le groupe s’est vu à 9 reprises sur 4 mois. Le lieu de rencontre alternait : la structure culturelle ou bien la structure médico-sociale.

## Les entretiens individuels

Les entretiens individuels (ou en binôme) sont un **espace de dialogue privilégié** pour :

* Recueillir des attentes, des besoins
* Échanger autour de ceux-ci afin de bien les comprendre
* Solliciter des opinions et des retours ciblés sur des actions ou formats en construction ou à construire

Un outil d’animation plus collectif dont les objectifs sont similaires est le **focus group :** méthode de recherche qualitative qui vise à recueillir l’opinion des usagers sur un concept/format.

**L’exemple du pôle A&H 75 :**La visite guidée adaptée créée dans le groupe de réflexion a été soumise à deux personnes témoins du CRAIF afin de solliciter leurs retours et d’adapter ou de penser des alternatives en fonction de leurs besoins.

**Les deux méthodes permettent d’avoir une meilleure compréhension des besoins et sont propices aux échanges qui vont au-delà du projet. Des liens privilégiés peuvent être créés. Elles ouvrent également une réflexion plus large sur l’accessibilité.**

Pour plus d’informations, contacter Coline Ardouin, coordinatrice du pôle Art et Handicap 75 de Souffleurs de Sens : coline.ardouin@souffleursdesens.org

# **Ressources :**

* Participation et pouvoir d’agir : vidéo pouvoir d’agir (youtube.com)
* Participation culturelle : Droits culturels et émancipation (education-populaire.fr)
* Outils d’animation : Guide animation (solidarites-actives.com)